

Parcoursup: début de la phase complémentaire

Paris, 25 juin 2019 (AFP) -

La plateforme d'accès à l'enseignement supérieur, Parcoursup, a repris du service mardi, après avoir suspendu ses réponses le temps des épreuves écrites du bac, et les jeunes n'ayant encore aucune proposition ferme d'admission peuvent se rendre sur la procédure complémentaire.

La phase principale d'admission se poursuit, avec en parallèle la procédure complémentaire où sont répertoriées toutes les places encore disponibles dans l'enseignement supérieur, rappelle le ministère de l'Enseignement supérieur dans un communiqué.

Sur cette procédure complémentaire sont d'ores et déjà proposées quelque 4.400 formations. Les candidats peuvent y formuler dix vœux, mais ils ne peuvent candidater à des formations qui les avaient refusés lors de la phase principale.

Destiné surtout aux candidats qui n'ont pas reçu de réponse ferme à leurs vœux, ce dispositif complémentaire accepte également les candidats qui ont reçu des propositions mais qui les ont refusées car elles ne leur conviennent pas.

Les candidats qui n'ont pas accepté définitivement une proposition doivent par ailleurs se plier à un point d'étape, d'ici jeudi 27 juin. Il s'agit d'un bilan pour faire le point sur leur situation, qui s'effectue dans leur établissement, auprès des centres d'information et d'orientation et des conseillers de Parcoursup, via la messagerie contact de leur dossier.

Les postulants qui doivent passer ce point d'étape sont prévenus par mail et SMS.

Parcoursup, qui en est à sa deuxième édition et a succédé à APB, a enregistré les vœux de près de 900.000 candidats au printemps: des lycéens de Terminale, mais aussi des étudiants en réorientation et des adultes en reprise d'études.

fmp/ito/epe/

Afp le 25 juin 19 à 17 30.